Mardi, 29 Juin 1880

SOMMAIRE

VOYONS LE RÉSULTAT.
DISCOURS.
CONGRÉGATION NOTRE-DAME, RUE GLOUCESTER.
COURRIER DE HULL.
SE VIGNETTE ÉGRAPHIQUE.
CHAVERS OTTAWA.
LE CÉLÈBRE CIRQUE DE FOREPAUGH.
FEUILLETON—LES FEUILLES FANÉES : *Benjamin Sulte.*
MARCHÉ D'OTTAWA.
MARCHES ETRANGERS.

VOYONS LE RÉSULTAT

La manifestation du 24 juin aura ou n'aura pas de conséquence, suivant que nous le voudrons.

Il est hors de doute que notre nationalité possède des moyens d'action extraordinaires ; ainsi l'a jugé toute la presse. Saurons nous utiliser ces moyens ? Là est le point tournant. C'est la mise en pratique qui fera preuve. Plus d'une fois déjà, nous avons "manifesté," mais, selon l'expression reçue, autant en emportait le vent. En sera-t-il de même cette fois ?

Non, car le moins qui puisse résulter de ce déploiement de forces, c'est le désir de ne pas les laisser se perdre—et c'est déjà beaucoup. Tout progrès en appelle un autre. Si donc nous voulons, dès à présent, commencer à nous organiser, il est présumable que nous arriverons à accomplir quelque chose dans un avenir plus ou moins éloigné, selon les circonstances et le degré de valeur de nos chefs.

N'embrassons pas trop au premier moment. Voyons d'abord les questions essentielles : guerre au luxe ; faciliter la colonisation ; fonder des petites industries ; anéantir cet esprit de parti exagéré qui fait que, au lieu d'être des hommes qui diffèrent d'opinion les uns avec les autres, comme cela se voit en Angleterre, nous ressemblons à des batteurs d'estrade ou à des gladiateurs cherchant à nous égorger.

En voilà plus qu'il n'en faut pour occuper quatre ou cinq commissions actives pendant longtemps.

Si l'on a pu dire avec justesse que celui qui parvient à faire pousser trois brins d'herbe là où il ne s'en voyait que deux avant lui est un bienfaiteur de son pays, à plus forte raison ceux qui contribueront à mettre en pratique l'un des points ci-dessus auront mérité la reconnaissance de leurs compatriotes.

Pénétrons-nous bien de cette idée que, s'il y avait dans le Canada trois millions de Canadiens et un million d'Anglais, ces derniers sereraient leurs rangs, étudieraient leurs ressources, lutteraient, en un mot, avec science et tenacité pour ne pas périr —et ils auraient raison. Et voyez ! quoiqu'ils aient paur eux le nombre et le prestige du nom impérial, ils ne perdent jamais une occasion de s'affirmer et de réclamer leur part—plus que leur part très souvent : c'est une " justice " à leur rendre.

Agissons donc de même, en tout et partout. Le pouce de terrain que nous concédons aujourd'hui par pur esprit d'accommodement nous en fait perdre un pied la semaine suivante.

Soyons Anglais sous ce rapport.

N'avons-nous pas précisément, pour compenser l'absence du nombre, cette communauté d'intérêts, ce ressort puissant d'une origine unique et d'une seule religion ? Sous ce rapport nous sommes privilégiés. Ce que les autres races voudraient trouver chez elles, ce qu'elles cherchent à créer, nous l'avons, mettons-le en usage. Notre petite armée ferait de glorieuses campagnes si elle était dressée, aguerrie et confiante en elle-même. " Peu de soldats, mais de bons soldats—s'écriait Condé—et je bats vos grosses troupes !"

Qui veut la fin veut les moyens. Cette vérité banale est comprise et pratiquée partout autour de nous. Ne serait-il pas temps d'y songer un peu pour notre compte ? Quoi qu'il arrive dans cette voie nouvelle, si nous y entrons, il est bien certain que les autres nationalités n'auront pas sujet de se plaindre, car nous ne réclamons que justice ; il n'y a pas d'exemple que le sang français ait cherché à nuire à quelqu'un.

PAUL PETIT.

A la réunion des ingénieurs canadiens-français, qui a eu lieu à Montréal, le 19, il y avait seize membres de ce corps. On a formé un bureau qui va s'occuper de l'organisation définitive de la société. Ce comité est composé de MM. Beaudry, Raza, Lebel, Papineau et du capitaine Emile Deniel, le promoteur de l'association. Succès à nos compatriotes dans cette louable entreprise.

Une lettre de M. Rameau, reçue hier, explique en détail pourquoi il n'a pu se rendre à l'invitation de nous venir voir. Madame Rameau devait l'accompagner ; les préparatifs étaient faits ; mais il a fallu renoncer au voyage. En exprimant les plus vifs regrets du désappointement qu'il éprouve, notre savant ami recommande chaleureusement aux Canadiens de faire bon accueil aux deux visiteurs distingués qui sont au milieu de nous—M. Claudio Jannet et M. de Foucault. Nous croyons que cela ne manque pas et que chacun fait son possible pour que ces représentants de la vieille France ne regrettent pas les fatigues de leur pèlerinage.

DISCOURS

Prononcé par Monseigneur A. Racine, le jour de la Saint-Jean-Baptiste le 24 juin 1880.

Momento dierum antiquorum, cogita generationes singuals ; interroga patrem tuum, et annuntiabit tibi ; majores tuos et dicent tibi.

Souviens-toi des anciens jours, pense à chacune des générations, interroge ton père, et il te le racontera ; interroge tes ancêtres, et ils te le diront.

(DEUT. XXXII, 7.)

MESSEIGNEURS, (1)

MES FRÈRES,

Lorsque, depuis son berceau, un peuple croyant a marché, sous l'œil de Dieu, dans la voie qui lui a été tracée, il lui faut, pour exprimer la reconnaissance qui remplit son âme, des fêtes nationales, où les espérances de la patrie de la terre s'unissent à celles de la patrie du ciel dans la même joie et dans les mêmes cantiques. Alors le peuple se reporte avec un noble orgueil vers les souvenirs du passé pour trouver ce qui a fait sa force et sa gloire ; il se réunit dans ses temples ; il fait profession de sa foi ; il offre à Dieu un tribut solennel de religion publique, pour reconnaître son empire et proclamer ses droits suprêmes ; les élans de sa joie et de sa reconnaissance sont à la fois religieux et patriotiques. Ces fêtes de la Religion et de la Patrie sont saintes et dignes d'un peuple chrétien.

Honneur à la société Saint-Jean-Baptiste de Québec qui, dans le but de promouvoir les intérêts les plus chers de notre nationalité, a organisé et réuni cette grande convention de toutes les sociétés nationales canadiennes-françaises dans la cité de Champlain !

Honneur à la société Saint-Jean-Baptiste qui a inscrit sur ses bannières ces deux mots que nous savons graver dans nos cœurs : Religion, Patrie !

Vous avez noblement répondu à son appel ; vous êtes venus avec joie de toutes les parties du Canada et jusque des parties les plus reculées de l'Acadie et des Etats-Unis.

Lève-toi, dans ta beauté et dans ta gloire, noble cité de Champlain ! " Lève autour de toi tes yeux, et vois : tous ceux-ci, tes enfants, se sont assemblés ; ils sont venus de loin."

" Ouvre tes portes à tes fils ; ils sont l'œuvre de la main de Dieu pour le glorifier. Elargis l'enceinte de tes tentes, et étends les pieux de tes tabernacles ; n'épargne rien pour t'agrandir ; allonge tes cordages, et affermis les pieux qui les soutiennent." [1]

Venez avec vos insignes, vos chars allégoriques, avec vos nombreuses et brillantes bannières ; entrez avec joie dans ce vieux Québec où chaque pierre est un témoin des anciens jours ; venez le premier, vous qui êtes le digne représentant de notre très-gracieuse Souveraine ; venez, Pontifes, entourés de l'élite du clergé, vous dont toute la joie est de voir vos enfants marcher dans les sentiers de la vérité et du devoir ; venez, vous qui êtes préposés par l'autorité pour rendre la justice, et vous, législateurs, qui siégez dans les assemblées où s'agitent les plus grands intérêts de la nation ; venez, nobles enfants de la France catholique ; venez, grands et petits, riches et pauvres ; venez, familles canadiennes dont la foi est toujours restée vierge de toute erreur : à l'aspect du spectacle majestueux que vous présentez, à vous voir si nombreux et si recueillis, les montagnes qui entourent d'une magnifique couronne la cité de Champlain tressaillent d'allégresse, et tous les arbres du pays battent des mains : " *Montes " exultastis sicut arietes, et colles sicut " agni ovium : et omnia ligna regionis " plaudent manu.*"

Société de Saint-Jean-Baptiste de Québec, et vous, sociétés sœurs du Canada, de l'Acadie et des Etats-Unis, je vous salue par ces paroles du psalmiste : " *Ecce quam bonum et quam " jucundum habitare fratres in " unum* :" [3] Ah ! que c'est une chose bonne et agréable que des frères soient unis ensemble ! quelle est belle cette harmonie des esprits et des cœurs dans la confession d'une même foi, sous l'autorite de Dieu, la colonne et le soutien de la vérité ! Quelle est admirable cette union du peuple canadien qui ne forme qu'un seul cœur et qu'une seule âme : " *Cor unum, anima una !*" [4]

Du haut du ciel, qu'ils ont mérité par l'héroïsme de leurs vertus, les saints et les martyrs de notre patrie, suspendant un instant les célestes mélodies de leurs concerts, répètent avec nous les paroles du saint roi : " Ah ! que c'est une chose bonne et agréable que des frères soient unis ensemble ! "

Mais quel est le but de cette imposante manifestation ? Pourquoi sommes-nous venus ?

Nous ne sommes pas venus pour faire de la politique ; nous sommes venus pour le service d'une cause plus noble et plus haute, pour nous recueillir sous la main de Dieu.

Nous sommes venus réciter tous ensemble, pendant le saint sacrifice de la messe, le symbole de la Foi, ce *Credo* qui a passé sur les lèvres de nos ancêtres, ce *Credo* catholique que les apôtres ont recueilli de la bouche de l'Homme-Dieu, que les martyrs de notre patrie ont scellé de leur sang, et que nous avons appris sur les genoux de nos mères chrétiennes.

" Nous sommes venus dans le but " de nous unir pour contribuer au dé- " veloppement matériel, intellectuel " et moral de la nation, de conser- " ver parmi nous le culte du passé, " l'amour de notre belle langue, de " nous rappeler les événements dra- " matiques de notre histoire, et de " graver dans notre mémoire les " noms des grands citoyens qui ont " aimé et servi la patrie." (5)

Descendants des premiers colons qui n'ont jamais séparé l'amour de l'Eglise de l'amour de la patrie, nous venons avant tout faire un acte de foi et de patriotisme.

Pour faire ressortir la beauté et la grandeur de cette fête nationale où les nobles traditions des aïeux se mélangent avec la majesté et la foi, je m'efforcerai de répondre à ces trois questions :

Quelle a été la vocation du peuple canadien-français ?

Le peuple canadien a-t-il été fidèle à sa vocation ?

Que doit-il faire pour suivre la voie que Dieu lui a tracée ?

L'histoire de notre pays nous découvrira les desseins de la Providence sur nos destinées, et nous indiquera la route à suivre. " Interrogez vos pères, et ils vous diront ces choses, consultez vos ancêtres, et ils vous les raconteront " : *Momento dierum antiquorum, interroga patrem tuum et annuntiabit tibi, majores tuos et dicent tibi.*

I

Le peuple canadien a-t-il été fidèle à sa vocation ?

Dieu, dont l'empire est souverain et universel, disposait en maître des nations, lorsqu'il disait à son Fils : " Tu es mon fils, je t'ai engendré au- " jourd'hui ; demande-moi, et je te " donnerai les nations pour ton héri " tage. " (6) Par cette parole, la plus puissante et la plus efficace, le Fils de Dieu a obtenu l'empire sur tous les peuples, il a étendu sa puissance jusqu'aux extrémités de la terre.

Il a partagé le monde en peuples divers, et il leur a laissé la liberté de choisir la route qu'ils devaient parcourir. Mais à chaque nation, comme à chaque individu, il a imposé une mission. " Cette mission, c'é- " tait d'accepter sa loi proposée à leur " libre arbitre, de l'aimer, de la con- " server, de la défendre, de la propa- " ger, d'en faire le fond de leurs " mœurs et de leurs institutions, " d'user même de leurs armes, non " pour l'imposer, mais pour la pré- " server et la tirer de l'oppression, " en assurant à tous les hommes le " droit de la connaître et de s'y con- " former librement..... La vocation " des races chrétiennes, c'est de ré- " répandre la vérité, d'éclairer les " nations moins avancées vers Dieu, " de leur porter, au prix du travail " et au hasard de la mort, les biens " éternels, la foi, la justice, la civili- " sation. " (7)

Celui qui, du haut des cieux, a tous les cœurs dans sa main, préparait de grandes choses, lorsqu'à la fin du quinzième siècle, il inspirait à Christophe Colomb l'idée de découvrir le continent américain. Un monde nouveau, plus grand que l'ancien, s'ouvre à l'Evangile et à la civilisation.

L'élan est donné, les explorateurs européens paraissant sur toutes les côtes de l'Atlantique et du Pacifique ; le célèbre navigateur de Saint-Malo, Jacques Cartier, plus hardi que ses prédécesseurs, remonte le Saint Laurent jusqu'aux lieux qui alors avaient noms Stadaconé et Hochelaga.

Quel a été le principal motif des rois de France, en jetant les bases d'une colonie en Canada ? Se glorifiant du titre de rois très chrétiens et de fils aînés de l'Eglise, ils ont eu pour but premier de christianiser et de civiliser les peuples qui vivaient plongés dans la nuit de l'infidélité. Aussi, le premier acte de Cartier, en posant le pied sur la terre canadienne, est d'en prendre possession au nom de la religion. Il plante une croix ; sur cette croix il grave ces mots : " Vive le roi de France ! " Par cet acte solennel, Jacques Cartier proclame l'alliance avec Dieu : c'est l'heure de la prédestination du peuple canadien.

A la naissance de ce peuple nouveau, les enfants des bois, dans leur étonnement, durent se dire les uns aux autres, comme autrefois les habitants de la Judée, à la naissance de Jean-Baptiste, entourée de tant de prodiges : Quel sera l'avenir de ce peuple ? *Quis putas puer erit ?* D'où viennent ces hommes nouveaux ? Que nous présage ce signe extérieur élevé au milieu de nos forêts silencieuses ? Ah ! s'ils avaient pu lire dans l'avenir, ils auraient vu ce peuple marcher comme Jean-Baptiste devant la face du Seigneur, pour lui préparer les voies, pour éclairer ceux qui sont assis dans les ténèbres et l'ombre de la mort ; (9) ils auraient vu la croix briller non-seulement au-dessus des bourgades de Stadaconé et d'Hochelaga, mais encore sur les points les plus reculés des deux Amériques, et sur les rivages des deux Océans.

Mais comment ce peuple nouveau réalisera-t-il, sous une forme sociale, l'alliance avec Dieu ?

Le Seigneur qui donne à qui veut son esprit de prévoyance et de sagesse, choisit un homme dont le cœur est ouvert aux grandes découvertes et aux entreprises hardies. La Saintonge est la patrie de ce sage, de ce héros, de ce chrétien digne de ce nom glorieux. Ame ardente et pleine de foi, noble cœur prompt à l'exécution des entreprises les plus difficiles, à quelle œuvre, dans le domaine de l'histoire de la découverte de l'Amérique, son nom ne se trouve-t-il pas mêlé ?

Pour s'exercer aux grandes choses qui doivent immortaliser son nom, il visite les îles Canaries, la Guadeloupe, Saint Domingue et Cuba ; il pénètre jusqu'à la capitale du Mexique et Portobello, alors le grand entrepôt de l'Amérique du Sud et de l'Amérique centrale. C'est à Portobello que l'illustre navigateur conçoit l'idée de relier par un canal l'océan Atlantique à l'océan Pacifique.

Son projet de faire de la côte de l'Atlantique la base de la puissance dans le Nouveau-Monde ; l'opinion émise à la fin du seizième siècle de percer l'Isthme de Panama, nous disent assez l'intelligence de ses observations, la largeur de ses vues, l'audace de ses entreprises.

Jetant sur l'avenir un regard de prophétique sagesse, confiant dans le secours d'en haut, il décide M. de Monts " de s'aller loger dans le fleuve Saint-Laurent, à cent trente lieues de son embouchure." C'est là, au cœur du pays, qu'il veut créer une France nouvelle.

Heureux celui qui, au début d'un si grand ouvrage, suit la droiture de son cœur ! Heureux celui qui " mettant le salut d'une âme au-dessus de la conquête d'un empire," proclame hautement " que les rois ne doivent désirer étendre leur domination sur les peuples idolâtres que pour les soumettre à Jésus-Christ." (10)

Quel est donc le nom de cet homme de génie qui apparaît au berceau de la colonie française, dont l'œuvre forte et durable resplendit de la gloire la plus pure ? Son nom s'échappe de toutes vos lèvres, il est gravé dans vos cœurs reconnaissants. Nommer Samuel de Champlain, c'est nommer la foi, le courage, le zèle, la sagesse : c'est nommer le Père de notre pays, le Fondateur de Québec, le plus grand homme d'état de notre patrie.

Suivez par la pensée le noble Champlain explorant et étudiant le vaste pays dont il veut enrichir le royaume de France ; voyez avec quel coup d'œil sûr il fixe le chef-lieu de sa colonie naissante à la pointe de Québec, (11) " sur ce superbe pro- " montoire, au bord d'un fleuve ma- " jestueux et profond, au milieu des " principales tribus de la grande fa- " mille algonquine ! " (12)

Contre l'ennemi commun, le féroce Iroquois, il fait alliance avec les principales nations qui habitent les environs de Québec, les terres de l'Acadie, les bassins du Saguenay et du Saint-Maurice, les rives de l'Ottawa et du lac Huron ; il explore le pays d'Ouest, et trente ans avant l'arrivée de M. de Maisonneuve, il désigne le site de la florissante ville de Montréal.

Homme de guerre, Champlain commande l'armée de ses alliés, livre bataille aux Iroquois, non pour leur imposer la loi de l'Evangile, mais pour assurer aux nations amies le droit et la liberté de recevoir le baptême. Sur le champ de bataille du lac Champlain, il affermit, il sceile de nouveau, en présence des tribus alliées, l'alliance de la Religion et de la Patrie.

Chrétien, comme Charlemagne et saint Louis, il veut que la religion occupe dans la nouvelle patrie la première place, parce que seule, par son influence salutaire, elle peut donner à un peuple naissant des assises Dès 1615, il amène avec lui les premiers missionnaires. (13)

Quittez votre belle patrie, premiers apôtres du Canada ; venez prêcher l'Evangile et éclairer les peuples qui marchent dans les ténèbres de la nuit ; venez, par le saint sacrifice, faire couler sur ce sol encore infidèle le sang de la victime. En tête s'avancent les humbles disciples de saint François d'Assise et à leur suite les généreux enfants de Loyola. (14)

" Qu'ils sont beaux sur les monta- " gnes les pieds de ceux qui annon- " cent la paix ! O Sion ! on entendra " la voix de tes sentinelles ; elles s'é- " crieront toutes ensemble, elles " éclateront en cantiques de louan- " ges, parce qu'elles verront de leurs " yeux le moment où le Seigneur " convertira Sion. O déserts ! reten- " tissez d'allégresse ; tous ensemble " éclatez en cantiques de louanges : " le Seigneur a racheté son peuple " par la force de son bras." (15)

Vous le voyez, les premières pages de votre histoire proclament hautement que la mission du peuple canadien-français est l'extension du règne de Dieu, et la conversion des nations sauvages qui dormaient dans la nuit de l'infidélité.

Ce grand fait est lumineux comme le soleil qui embrasse et illumine de ses rayons la ville de Québec. Dès le berceau de notre patrie, l'action de Dieu apparaît éclatante et admirable, et les efforts de l'enfer pour détruire l'œuvre de Dieu en feront mieux comprendre la merveilleuse grandeur.

La religion préside à l'œuvre, la bénit, la dirige par la foi de Jacques Cartier et de Samuel de Champlain, par le zèle de ses missionnaires, par la pureté de ses vierges, par le dévouement héroïque de ses enfants. La voie est préparée à celui qui vient au nom du Seigneur pour consacrer et consolider l'œuvre commencée : *Benedictus qui venit in nomine Domini.* (16)

(A suivre.)

---

[1] Sa Grâce Mgr E. A. Taschereau, archevêque de Québec ; Mgr L. F. Laflèche, évêque des Trois-Rivières ; Mgr J. Langevin, évêque de Rimouski.
[2] Isaie, LIV, LX.
[3] Ps. 132, V. 1.
[4] Act., IV, 32.

(5) Manifeste de la S. S. J. Bte de Québec 14 octobre 1879.
(6) Ps. I. vers. 7 et 8.
(7) Lacordaire.
(8) Jacques Cartier fit planter en 1534, sur la pointe de l'entrée du bassin de Gaspé, une croix de trente pieds de haut avec cette inscription : Vive le Roi de France ! es Lsauvages contemplèrent longtemps ce signe mystérieux.
(9) St. Luc, I, 76 et 79.

(10) Maxime de Champlain.
(11) Fondation de Québec, en 1608.
(12) Laverdière, Histoire du Canada.
(13) Les Pères Récollets Denys Jamay, Jean Dolbeau, Joseph le Caron, et le Frère Pacifique Duplessis.
(14) Les premiers Jésuites destinés aux environs du Canada furent les Pères Charles Lallemant, Enemond Massé et Jean de Brébeuf. Ils étaient accompagnés de deux Frères, Frère François et Frère Gilbert. Ils arrivèrent à Québec en 1625.
(15) Isaie, LI.
(16) Saint Jean, XI, 13.

CONGRÉGATION DE NOTRE-DAME, RUE GLOUCESTER

Distribution des médailles et des prix de distinction aux cours supérieurs.

Littérature française — Croix d'honneur, présentée par L. Catellier, écr., et méritée par Mlle Catellier ; 1er prix, présenté par M. l'abbé Campeau, mérité par Mlle M. Pélissier.

Littérature anglaise—1er et 2e prix, présentés par J. MacCabe, écr., principal de l'école normale, et décernés, le 1er à Mlle Costigan, le 2e à Mlle Colman.

Médailles de conversation française décernées à Mlles T. Costigan, E. Green, Lord.

Médaille de conversation anglaise décernée à Mlle M. L. Saint-Denis.

Médaille spéciale pour musique, dessin et étude de la langue française décernée à Mlle Conlon.

Musique—Piano—1re classe—Médaille décernée à Mlle Saint-Denis ; Prix, Mlle J Ridout.

Harpe—Médaille pour application décernée à Mlle Miall.

Médaille d'or pour la harpe, le piano et la musique vocale, donnée par le Rév. Père Hunt, O.M.I., et décernée à Mlle Caldwell.

Médaille d'or pour l'orgue, le piano et la musique vocale, décernée à Mlle Marcoux.

Médaille d'honneur décernée à M. O'Connor.

Dessin—Médaille d'argent décernée à Mlle Green ; 1ers prix, Mlles Dowling, Costigan ; 2e prix, Mlle Walsh.

Broderie, tricot et point de dentelle —1ers prix, Mlles Dowling, Gleeson, G. Pélissier ; 2e Mlle M. Pélissier ; 3e Mlle S. Lord.

Ouvrages de goût—Prix, Mlle L. Timmins.

Couture unie—Prix, Mlle Marcoux.

Economie domestique — Médaille présentée par Mme Beaudry, de Montréal, tirée par Mlle G. Pélissier et également méritée par Mlles Caldwell, M Pélissier, Dowling, Saint-Denis, Timmins, D. Richardson, Labrosse, Colman, Hyatt, Marcoux, T. Costigan, Walsh, E Green, Lord, Gleeson, H. Street.

Médailles des cours supérieurs et sous-gradué.

Médaille—Mlle M. Brennan et prix spécial de français et de mathématiques.

Médaille et prix de français—Mlle E. Green, K. Brophy, M. Duff, H. Gleeson ; Mlle G. Pélissier, prix d'anglais

Prix de français et 2e de dessin linéaire, décernés à Mlle L Lord.

Prix de français et 2e d'arithmétique et d'algèbre, décernés à Mlle M. Miall.

Cours sous-gradué.

Médaille et prix de français—Mlles Costigan, Dowling, Hyatt ; médaille et prix d'anglais, Mlles M. Pélissier, Saint-Denis.

Prix spécial de mathématiques—Mlle Catellier, prix de ce cours.

Ces demoiselles sont promues au cours gradué, et au mois de juin 1881, après avoir terminé le cours d'étude donné dans cette institution, elles recevront la médaille d'or. Mlle Catellier n'ayant pas subi le premier examen, à cause de maladie, n'a pu recevoir la médaille de son cours ; mais le résultat satisfaisant du dernier examen lui mérite la promotion au cours gradué.

Médaille d'argent donnée par Son Excellence le gouverneur-général et Son Altesse Royale la princesse Louise, décernée à Mlle J. Costigan, pour la fidélité à observer le règlement et pour l'excellence dans les études.

Médaille d'argent donnée par Sa Grandeur Monseigneur l'évêque d'Ottawa, décernée à Mlle M. L. Saint-Denis, pour l'instruction religieuse et la ponctualité aux exercices religieux.

Cours gradué.—Médaille d'or, diplôme, décernés à Mlle Caldwell.

Prix de ce cours et prix spécial de mathématiques donné par le révérend Père Collins, décernés à Mlle Colman.

Lettre de félicitations du gouverneur-général à Mlle J. Costigan :

" The Governor General's Secretary presents his compliments to Miss J. Costigan and in transmitting to her the Marquis of Lorne to convey to the accompanying medal, is desired by her an expression of his Excellency's sincere congratulations on the success which has attended her efforts in the recent competition.

" Government House,
June 21st, 1880."

Lettre de félicitations de Sa Grandeur Monseigneur Duhamel à Mlle M. L. Saint-Denis :

" Mademoiselle,

" Vous avez remporté le prix de l'instruction religieuse : vous méritez des éloges particuliers, vu qu'à notre époque un trop grand nombre néglige d'étudier sincèrement cette science des sciences de la religion.

" Veuillez agréer mes plus sincères félicitations à l'occasion du brillant succès que vous avez obtenu dans vos études, et accepter cette médaille d'argent destinée depuis plusieurs mois à récompenser l'élève du pensionnat de la Congrégation de Notre-Dame qui acquerrerait la plus grande somme d'instruction religieuse.

" J'ai l'honneur d'être,

" Votre très-humble serviteur,

" ✝ J. THOMAS, Ev. d'Ottawa."

COURRIER DE HULL

—Vendredi prochain, la cour de magistrat de district va reprendre, en notre ville, ses sessions, interrompues par la proclamation du gouvernement de Québec du 20 d'octobre dernier, établissant en même temps la cour de circuit et décrétant l'abolition de la cour de magistrat à Hull. La présente administration, à Québec, a cru devoir rétablir cette cour, dont l'utilité est incontestable, comme ses travaux l'ont souvent prouvé. M. Leduc, greffier de la cour de circuit, assume aussi les fonctions de greffier de cette cour.

—Tout le printemps, un certain nombre de commerçants d'Ottawa, fort respectables d'ailleurs, se sont fait une coutume de venir exercer un commerce clandestin de colportage dans notre ville, et d'inonder les consommateurs de marchandises de tous genres, faisant par là un tort considérable à nos maisons de commerce, lesquelles contribuent de leurs deniers au soutien de nos institutions municipales, pendant que ceux-là, avec un égoïsme qui les honore peu, recueilent seuls les avantages et bénéfices de leurs intrusions illicites. Notre municipalité, dans le but de se créer un revenu suffisant à ses besoins, a cru devoir imposer une taxe uniforme de dix piastres par année sur chaque colporteur qui exercera, dans notre ville, un négoce quelconque, et cet impôt est également prélevé sur nos propres contribuables comme sur les étrangers qui en sont frappés.

Ces négociants ambulants d'Ottawa n'ignorent pas non plus l'existence de ces exigences de notre situation, puisque des avertissements répétés leur ont été donnés par nos hommes de police ; mais ils cherchent maintenant, pour la plupart, à éluder la vigilance de ces derniers et le paiement de ce minime impôt par des moyens détournés, soit en exerçant de nuit leur illégale industrie, soit en prétextant qu'ils ne font que livrer des effets achetés à leurs maisons à Ottawa. Il faudrait, en définitive, faire un exemple de ces récalcitrants, et assurer, à quelque prix que ce soit, le respect de nos ordonnances et règlements municipaux par ces entêtés de la capitale, qui croient faire ici à leur guise et défier les autorités sur le terrain même où celles-ci exercent leur contrôle de par la loi. Il faut enfin en finir ; nous voyons par les rapports de la cour de police que déjà des mandats ont été émanés contre deux de ces colporteurs arrêtés en flagrant délit, qui ne se sont fait aucun scrupule d'évader un cautionnement pour leur comparution à une certaine époque et ne se sont pas rendus. Il y a lieu d'espérer que M. le recorder fera bonne et prompte justice de ces messieurs lorsqu'ils viendront devant lui, et qu'il les traitera avec autant de *courtoisie* que le serait l'un de nos concitoyens par le magistrat de police d'Ottawa, sous les mêmes circonstances. Les lois et les magistrats de notre ville sont aussi respectables et aussi dignes d'être respectés que les autorités d'Ottawa, et il nous semble qu'on ne devrait pas s'en moquer avec impunité. Sévissons avec rigueur et ces abus regrettables cesseront bientôt. Nous oserons même suggérer à nos édiles l'imposition d'un impôt assez élevé qu'il équivaudrait à la prohibition de ce colportage effréné, ce qui permettrait l'établissement de plusieurs maisons de commerce dans notre ville, lesquelles, tout en grossissant nos revenus, feraient un commerce florissant. Notre population doit comprendre qu'en contenançant ce commerce ambulant si improductif pour notre caisse municipale, elle s'impose elle-même des charges plus lourdes envers l'organisation civique de notre ville, pour le bénifice exclusif de quelques marchands d'Ottawa qui nous repaient d'ingratitude en nous témoignant qu'ils ne considèrent pas que notre patronage réuni leur vaille dix dollars par année.

AVERTISSEMENT !

Mon assortiment de *Chapeaux de paille* s'écoule rapidement.

C'est pourquoi je conseille à ceux qui voudraient s'en procurer de ne pas attendre plus tard que cette semaine. Autrement, les meilleurs seront partis.

Je viens d'ouvrir un autre lot de pardessus imperméables Gossamer (pour dames et messieurs), lesquels conviennent très bien pour la saison.

R. J. DEVLIN

Déménagé au No. 37, rue Sparks, porte voisine du magasin de papeterie de Durie.

VENTE PAR ENCAN.

Vendredi, le 2 juillet, à 10 heures du matin, seront vendus par encan public et sans réserve les effets mobiliers du Dr Godin, à sa résidence,

392, RUE SAINT-PATRICE

Ottawa, 29 juin 1880.

Chemin de fer Q. M. O. & O

FÊTE DE LA PUISSANCE,
1er JUILLET.

Des billets de retour de première classe seront émis de toutes à chaque stations de ce chemin de fer, au prix d'un seul voyage de première classe. Les billets sont bons pour aller le 30 juin et revenir par n'importe quel train ordinaire, le 2 juillet.

L. A. SENECAL, Sur't général — J. B. LABELLE, Agt gén. des Pass.

Paniers de Marché
ET
PANIERS DE COLLATION
En grande Variété
CHEZ
C. S. Shaw & Cie
IMPORTATEURS
63, rue Sparks

N. B.—N'achetez pas avant d'avoir vu nos prix.

M. BILSKY,
BUREAU DE PRÊT DE LA CITÉ,
No 98, Rue Rideau.

Argent avancé contre Montres, Diamants, Bijoux, Vêtements, etc., etc.
Montres neuves et de seconde-main à vendre.
Ottawa, 29 juin 1880.

Jument égarée.

Une jument sous poil gris pommelé, borgne, s'est échappée du pâturage de M. F X. Saint-Maurice, à Clarence Creek, il y a deux semaines. Celui qui la ramènera au propriétaire, M. Samuel Lachance, au marché du quartier By, étal No 15, sera généreusement récompensé.

Chemin de Fer Intercolonial,
SERVICE D'ÉTÉ.

COMMENÇANT LE 14 JUIN 1880.

IL y a, tous les jours, des trains express, à parcours total, pour les voyageurs (les Dimanches exceptés), aux heures suivantes :

Partant de la Pointe-Lévis		7.30	A.M.
Arrivant à la Rivière-du-Loup		1.00	P.M.
"	Trois Pistoles	2.05	"
"	Rimouski	3.41	"
"	Campbellton	7.55	"
"	Dalhousie	8.31	"
"	Bathurst	10.15	"
"	Newcastle	11.40	"
"	Moncton	2.10	A.M.
"	Saint-Jean	6.05	"
"	Halifax	10.45	"

Les convois font jonction à Chaudière Curve avec ceux du Grand-Tronc qui quittent Montréal à 10 heures p. m., et à Campbellton avec le steamer *City of Saint-John*, qui fait voile le mercredi et le samedi matin pour Gaspé, Percé, Paspébiac, etc.

Les convois qui vont à Halifax et à Saint-Jean se rendent à destination le dimanche.

Les chars *Pullman* quittant Montréal le lundi et le mercredi se rendent directement à Halifax, et ceux qui partent le mardi et le jeudi, à Saint-Jean.

On peut se procurer dès maintenant des BILLETS D'EXCURSION POUR L'ÉTÉ, par chemins de fer ou steamers, pour les magnifiques PLACES D'EAU et de PÊCHE sur le bas du Saint-Laurent, Métapédiac, Ristigouche, Baie des Chaleurs, Gaspé, Ile du Prince-Edouard et les provinces maritimes.

Pour renseignements relatifs aux prix de passage, billets, tarif du fret, heures de départ, etc., s'adresser au

CAPT. McCUAIG,
Rue Sparks, Ottawa.

D. POTTINGER,
Surintendant-en-chef.

Bains de Natation !

BAINS DE NATATION ET DE LAVAGE
RUE NICOLAS.

Ouverts pour la saison, tous les jours (dimanches exceptés) de 6 heures du matin à 5 heures du soir.

Prix ..... 25 cts chaque
Billets de saison $5.00

Tous les soirs (mercredis exceptés), de 6 heures p. m. à 10 hrs p. m.,

10 CENTINS.

Le mercredi, de 6 heures du matin à 10 heures du soir, pour les dames seulement. Service par des personnes du sexe.

247, RUE NICOLAS,
A l'est du pont de la rue Maria.

Nouveaux Arrivages
AU MAGASIN DE
C. GAGNÉ ET Cie.

VOYEZ NOS PRIX :

HABILLEMENTS à ordre pour	$ 9 00
HABILLEMENTS à ordre pour	9 50
HABILLEMENTS à ordre pour	10 50
HABILLEMENTS à ordre pour	11 00
HABILLEMENTS à ordre pour	12 50
HABILLEMENTS à ordre pour	13 50

100 PIÈCES
A VOTRE CHOIX.

COUPE PARFAITE OU PAS DE VENTE !

N'oubliez pas de venir nous voir
Avant d'acheter ailleurs !

N'oubliez pas nos chemises blanches pour 75 centins, ni nos chemises blanches avec collets pour $1.00.

Venez acheter un de nos chapeaux de Leghorn pour 50c. et 60c.